

L'indépendant

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ANALYSES N° 1503 & 1504 DES JEUDIS 21 & 28 AVRIL 2022 * 29ÈME ANNÉE * PRIX : 3000 FG * ZONE CEFA : 5



P.2

Me Sidiki Béréte, avocat
de Kassory et Cie

**«La CRIEF est
l'instrument du sale boulot»**

Coup d'Etat du 5 septembre
**En soutien aux victimes, le
PUL dépose une plainte au
TPI de Kaloum, pour
l'ouverture d'une enquête**

P.2

Ibrahima Kourouma sous
mandat de dépôt

**«Nous espérons qu'il va
continuer à réfléchir à la
maison centrale»**

P.4



P.3

Conséquences de
la guerre en Ukraine

**«Sincèrement, je suis
très inquiet...»**

réagit Nagnalen Barry
ministre de l'Agriculture

Coup d'Etat du 5 septembre

En soutien aux victimes, le PUL dépose une plainte au TPI de Kaloum, pour l'ouverture d'une enquête

C'est une épine sous les pieds du Conseil national du rassemblement pour le développement (CNRD). Le colonel Mamadi Doumbouya et ses hommes doivent rechigner, puisque le Parti de l'unité et de la liberté (PUL) a décidé de faire bouger la justice pour l'ouverture d'une enquête sur les morts enregistrés au palais présidentiel, lors du coup d'Etat du 5 septembre 2021.

Huit mois après, aucun bilan officiel n'est présenté. Cependant, des sources font état d'une vingtaine de morts. A ce jour, les parents de victimes réclament les corps de leurs proches ou du moins, demandent où ces derniers ont été enter-



rés.

Dans un entretien accordé à notre rédaction, le président du PUL indique avoir déposé une plainte auprès du Tribunal de première instance de Kaloum pour l'ouverture d'une enquête. Selon Oumar Bah, c'est à la suite d'une rencontre avec quelques familles de victimes du coup d'Etat du 5 septembre 2021, que son parti a décidé de poursuivre en justice les nouvelles autorités du pays. « Ces familles ont besoin de faire leur deuil. C'est pourquoi, nous avons pris nos responsabilités en portant plainte le 29 mars dernier devant le procureur de la République près le Tribunal de première instance de Kaloum pour demander l'ouverture des enquêtes judiciaires », indique-t-il.

A en croire Oumar Bah, ces familles vivent actuellement dans la peur avec une souffrance morale et financière. « Parce que c'est le mari, le frère ou le fils d'une famille qui a été tué ce jour », rappelle le leader du PUL.

Pour l'instant aucune avancée n'est enregistrée dans le cadre de l'ouverture d'une enquête. En tout état de cause, Oumar Bah n'entend pas baisser les bras. « Nous avons déjà un avocat. Actuellement, nous échangeons avec d'autres avocats. Si la justice guinéenne ne se bouge pas, nous allons saisir les juridictions supranationales, dont la cour de la justice de la CEDEAO », prévient le président du PUL.

Sadjo Diallo

Avis très important

Pour vos avis, annonces et publicités, Publi-reportages, couvertures médiatiques et abonnements, contactez le service commercial et marketing au

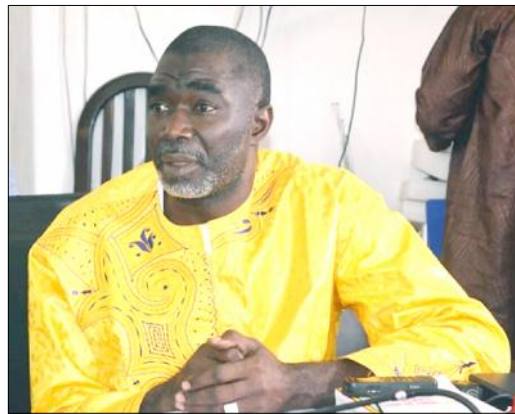
Tél. : 664 63 09 53 / 622 04 62 21

E-mail : lindependantguinee@gmail.com

Me Sidiki Béréte,
avocat de Kassory
et Cie

« La CRIEF est l'instrument du sale boulot »

Poursuivis pour "détournement de deniers publics, blanchiment d'argent, enrichissement illicite et corruption" l'ancien Premier ministre Dr Ibrahima Kassory Fofana et les ministres Dr Mohamed Diané, Oyé Guilavogui ont été fixés sur leur sort, ce mardi 26 avril 2022, devant la Cour de répression économique et financière (CRIEF) en ce qui concerne leur libération ou pas en attendant leur procès.



Après deux audiences reportées par le président de la CRIEF, Kassory et Cie avaient refusé de payer la caution demandée par la cour pour être extrait de la prison et être entendu par la chambre de l'instruction de la CRIEF, le vendredi 15 avril dernier. C'est pourquoi ils continuent à séjourner à la maison centrale depuis le 06 avril 2022. Ce mardi 26 avril, leurs avocats ont été déboutés par la Cour. Après plus de 2 heures d'audience avec les avocats à l'absence des prévenus, Me Sidiki Béréte regrette : « *malgré l'ensemble de nos moyens, ils ont trouvé des moyens de contourner la légalité parce que nous avons pu démontrer selon l'article 461 que la* **flagrance est impossible. Il faut que l'individu soit arrêté en flagrant délit. Donc nos clients n'ont jamais été arrêtés en flagrant délit. Imaginez-vous qu'on vous dise de justifier le budget de 2011, 2015. Est-ce qu'on peut parler de flagrance ? L'article 114 du code de procédure pénale a été violé en son aliéna 2. Quand une infraction est traitée par une pro-**

cedure spéciale, la flagrance est impossible. Et l'article 041 sur le blanchiment d'argent et la corruption et autres disposent clairement que la procédure en matière de ces infractions est imprescriptible. Alors si c'est imprescriptible c'est une loi de procédure qui continue à séjourner à la maison centrale depuis le 06 avril 2022. Ce mardi 26 avril, leurs avocats ont été déboutés par la Cour. Après plus de 2 heures d'audience avec les avocats à l'absence des prévenus, Me Sidiki Béréte regrette : « malgré l'ensemble de nos moyens, ils ont trouvé des moyens de contourner la légalité parce que nous avons pu démontrer selon l'article 461 que la **flagrance est impossible. Et l'article 041 sur le blanchiment d'argent et la corruption et autres disposent clairement que la procédure en matière de ces infractions est imprescriptible. Alors si c'est imprescriptible c'est une loi de procédure qui continue à séjourner à la maison centrale depuis le 06 avril 2022. Ce mardi 26 avril, leurs avocats ont été déboutés par la Cour. Après plus de 2 heures d'audience avec les avocats à l'absence des prévenus, Me Sidiki Béréte regrette : « malgré l'ensemble de nos moyens, ils ont trouvé des moyens de contourner la légalité parce que nous avons pu démontrer selon l'article 461 que la** **flagrance est impossible. Il faut que l'individu soit arrêté en flagrant délit. Donc nos clients n'ont jamais été arrêtés en flagrant délit. Imaginez-vous qu'on vous dise de justifier le budget de 2011, 2015. Est-ce qu'on peut parler de flagrance ? L'article 114 du code de procédure pénale a été violé en son aliéna 2. Quand une infraction est traitée par une pro-**

Mais Me Sidiki Béréte a promis que lui et ses collègues vont « *malheureusement relever appel à la cour suprême dans les jours avenir* ».

En attendant, Kassory Fofana, Dr Mohamed Diané et Oyé Guilavogui vont rester en prison.

Amadou Tidiane Diallo

L'indépendant

Hébdomadaire d'information et d'analyses édité par la Société de Presse et d'Impression (SPIC)

Siège: Quartier Dar-Es-Salam sur la route Leprince
Commune de Ratoma
Email: lindependantguinee@gmail.com
- Tél : 664.63.09.53 - BP: 2427
Conakry

Redacteur en chef

Amadou Sadjo DIALLO: 624 37 26 68
Email: dialloamsadjo@gmail.com

Comité de rédaction

Amadou Sadjo DIALLO
Alpha Amadou DIALLO
Amadou Tidiane DIALLO
Moussa THIAM

PAO

N. S. SOUMAORO

**Recouvrements, Abonnements,
Marketing, Publicités & Annonces**

Mamadou Aliou Diakité Tél.
664.63.09.53/
622.04.62.21

E-mail: madalgo1@gmail.com

Distribution: SPIC / Maison du Livre

Impression: SPIC/Imprimerie Warh
Business Groupe
Lisez le journal numérique sur le site
www.kefinafasso.com

Conséquences de la guerre en Ukraine

« Sincèrement, je suis très inquiet... »,

réagit Nagnalen Barry, ministre de l'Agriculture

En conférence de presse, le vendredi 15 avril 2022, le ministre de l'Agriculture et de l'Élevage est revenu par rapport au manque d'engrais dans le pays. Mamoudou Nagnalen Barry déclare que la guerre de l'Ukraine affecte l'importation de l'engrais à travers le monde.



Cette guerre entre la Russie et l'Ukraine a une lourde conséquence sur le secteur agricole. A en croire le ministre Nagnalen Barry, le gouvernement guinéen est en train de tout faire pour éviter un éventuel manque d'engrais dans le pays. « A cause des risques liés à cette guerre en Ukraine sur la stabilité du monde, sur la

sécurité alimentaire de notre pays, l'État est en train de faire ce qu'il peut pour réduire, atténuer ce risque dans notre pays. C'est pour cela, le président de la transition a instruit le Premier ministre de faire tout ce qui est possible pour améliorer la production en Guinée afin de réduire de façon considérable notre dépendance

vis-à-vis des importations des projets alimentaires. Et c'est dans ce cadre-là que le président de la transition a exigé que chaque ministre s'implique dans la production agricole, qu'il fasse au moins 50 hectares afin de contribuer de leur manière à la production agricole. Après nous avons invités les grands opérateurs économiques du pays pour leur dire de faire un sursaut patriotique de contribuer aussi de leur manière à la production agricole cette année », déclare le ministre de l'Agriculture et de l'Élevage.

Par la même occasion, Mamoudou Nagnalen Barry rassure déjà que quatre grands opérateurs économiques ont décidé de produire de façon considérable pendant cette campagne afin de réduire le déficit alimentaire l'année prochaine en Guinée. C'est pourquoi, le ministre se dit heureux de voir qu'un engouement est en

train de naître dans le secteur agricole: « 1000 hectares sont visés pour tout le gouvernement. Il est important de contribuer à cette guerre mondiale alimentaire dans laquelle les pays sont en train de fermer leurs frontières à l'exportation aux autres pays. On a déjà remarqué non seulement en Afrique de l'ouest et partout dans le monde. Le maïs, le riz ne sort pas. Si nous ne produisons pas le riz localement il y a un risque très important. Sincèrement, je suis très inquiet. Puisque qu'en 2023, on n'aura pas d'excuse quand les autres fermes leur

frontière, on ne pourra s'en prendre à nous même. C'est pour cela il faut qu'on se mette à la tâche. Les nouvelles études ont révélées que la Guinée 13,7 millions d'hectares de terre arable puisque deux fois à ce qu'on pensait. 56% du territoire guinéen peut être utilisé pour faire l'agriculture » a-t-il conclu.

Le ministre annonce qu'à l'heure actuelle, la Guinée dispose une quantité d'engrais de 10000 tonnes. C'est ce qui sera distribué à travers le pays.

Amadou Tidiane Diallo

Ultimatum de la CEDEAO

« Il faut que la Guinée se libère avant que les sanctions ne nous menacent » (Dr

Koureissy)

La Guinée risque gros si d'ici le 25 avril prochain, un calendrier acceptable comme sollicité par la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest n'est pas élaboré et publié par le CNRD.

Pour Dr Sékou Koureissy Condé rien n'est encore tard, il suffit juste que le Comité National du Rassemblement et pour le Développement prenne les choses en main, afin d'éviter que les sanctions n'impactent les populations guinéennes.

« Je pense que nous ne sommes pas en retard tout est possible en 48h premièrement. Ce n'est pas par rapport à la CEDEAO que nous devons nous précipiter c'est par rapport à la Guinée

et aux guinéens que nous devons nous précipiter. Il va falloir que la CEDEAO fasse la différence entre la punition et la sanction. Lorsque vous engagez une sanction, elle est générale et pesante souvent sur les populations qui n'ont absolument rien à voir avec l'opération que vous condamnez. Il faut harmoniser les démarches. Encore une fois le délai de la CEDEAO est une chose, mais ce que nous nous attendons du CNRD si cela s'accomplissait dans une heure ou en un jour c'est la Guinée qui sera libérée. Il faut que la Guinée se libère avant que les sanctions ne nous menacent. », a-t-il invité dans l'émission Mirador ce jeudi 21 avril 2022.

Hadja Kadé Barry

Fonction publique/ 11 mille postes libérés

Voici les décisions et les recommandations



En procédant au toilettage dans l'administration publique guinéenne, le ministre du Travail et de la Fonction publique annonce avoir libéré 11.000 postes et

de départs à la retraite. Cette décision intervient suite à la promesse tenue par le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya de refonder l'État dans son ensemble.

A l'occasion du conseil des ministres, ce jeudi 21 avril 2022, Julian Yombouno mentionne également que le conseil a adopté plusieurs décisions et de recommandations à cet effet. Il s'agit entre autres :

« 1. Privilégier le redéploiement des non-postés à

toute initiative nouvelle de recrutement ;

2. Changer de paradigme en sortant du schéma des recrutements massifs pour une politique de ressources humaines plus adaptée aux priorités sectorielles qui privilégie le recrutement aux cas par cas ;

3. Compléter l'identification des besoins de chaque département en tenant compte de la situation des non postés », a rapporté le porte-parole du gouvernement Ousmane Gaoual Diallo.

Amadou Tidiane Diallo

Kaba Diawara

« Mon projet, c'est de mettre la meilleure équipe sur le papier et si possible une équipe jeune »



triés ou les binationaux. Si on me dit qu'on a des joueurs qui jouent sur planète mars, je suis prêt à aller le voir s'il est bon, s'il est Guinéen et s'il peut apporter à l'équipe. Mon projet c'est de mettre la meilleure équipe sur le papier et si possible une équipe jeune. Parce qu'on a envie d'aller loin cette fois-ci », a-t-il promis.

Face aux journalistes, l'ancien international Guinéen a été questionné également sur le tirage au sort de la CAN 2023 dont la

Guinée partage le même groupe que l'Égypte, le Malawi et l'Éthiopie. Pour lui, il faut battre le gros morceau qui est l'Égypte. « On commence le premier match par l'Égypte qui est vice-champion d'Afrique, une équipe qui a gagné sept (7) fois la coupe d'Afrique. Je trouve que c'est un gros morceau. Maintenant on commence là-bas, mais ça ne change pas. Cette rencontre c'est dans un mois et demi. Donc il faut déjà se préparer. Et après on reçoit le Malawi avec qui on a joué à la dernière coupe d'Afrique. On a dit que ce n'est pas une équipe passive. (...) Lors de la dernière Can qu'on avait un problème d'efficacité pour construire l'équipe. On n'a pas encaissé forcément beaucoup de buts. Mais on n'a pas marqué non plus beaucoup de buts. Voilà les choses à changer avec l'équipe et l'efficacité défensive », a-t-il fait comprendre.

Selon ses dires, Kaba Diawara a passé son diplôme d'entraîneur à l'UEFA pendant la saison 2017-18 en France et a même coaché une équipe des moins de 17 ans avant d'être adjoint à Didier Six, puis entraîneur intérimaire du Syli National.

Amadou Diallo

Ibrahima Kourouma sous mandat de dépôt

« Nous espérons qu'il va continuer à réfléchir à la maison centrale » (Samba Sow)

Après plusieurs auditions devant la direction centrale des investigations judiciaires avant d'être transféré à la cour de répression économique et financière (CRIEF), l'ex-ministre de l'Habitat a été finalement mis sous mandat de dépôt à la maison centrale de Conakry, le jeudi 21 avril 2022, en attendant son procès. Et cette inculpation ne laisse pas indifférent les victimes de déguerpissement de Kaporo rails dans la commune de Ratoma.



Plus de 1200 familles accusent Dr Ibrahima Kourouma d'être à la base de la démolition de leurs maisons en 2018. Interrogé par notre rédaction, le chargé de communication dudit collectif n'a pas mâché ses mots contre l'ex ministre de la Ville et de l'Aménagement du Territoire : « C'est une réaction de satisfaction de voir ce monsieur qui a fait tant de mal aller réfléchir sur son avenir à la maison centrale de Conakry. Pour nous, c'est un début de justice. Maintenant même s'il faut dire que son envoi en prison n'a rien avoir avec notre dossier, mais pour nous c'est un début. Nous espérons que ce n'est que le début de ses ennuis judiciaires. Parce qu'il doit rendre compte. Là, il est dans une situation de détournement présumé. Et lui-même avait une fois dit

dans une radio de la place que les gens, qui ont construit au niveau du point 8 novembre sur le littoral, avaient déboursé entre 3 et 4 milliards de francs guinéens pour occuper l'endroit, construire des immeubles. Cela veut dire que quand on a l'argent on peut occuper un domaine public maritime et que pour les pauvres que ce soit un domaine public ou pas on peut venir tomber sur vous et ne pas vous dédommager », regrette Mamadou Samba Sow.

Sur la même lancée, il se dit réconforté de ce qui arrive à Dr Ibrahima Kourouma : « Nous saluons ce qui lui arrive. S'il se tire d'affaire après il trouvera les victimes sur son chemin. Parce que nous n'allons pas quand même le laisser tranquille. Il a agi en violation des lois de la République. Il y a eu destruction des

biens, mais aussi d'abus d'autorité de sa part lui et ses complices. Donc ils répondront tôt ou tard parce qu'ils seront poursuivis lui et son secrétaire général Mohamed Mama Camara. Pour nous, c'est une satisfaction. Ce n'est qu'un début. Nous espérons qu'il va continuer encore à réfléchir à la maison centrale. Qu'il bénéficiera d'un procès. Et s'il est reconnu coupable qu'il répondra de ses actes en purgeant une peine. Et après les victimes aussi intenterons sans nulle doute un procès contre lui », rassure le chargé de communication du collectif des victimes de Kaporo rail.

Pour rappel, l'ex ministre de l'Aménagement du territoire est poursuivi pour "détournement des derniers publics, de corruption illicite etc..."

Amadou Diallo

Guinée

Un collectif de partis politiques propose 28 mois au MATD pour le chronogramme de la transition

Les membres du Collectif des Partis pour l'Alternative (C.P.A) ont animé une conférence de presse, ce mercredi 20 avril à Conakry. Au cours de cette conférence, ils ont dévoilé leurs positions par rapport à la demande de chronogramme de la transition faite par le ministre de l'Administration du territoire et de la décentralisation. Ci-dessous cette proposition.

En tenant compte de la feuille de route qui nous a été proposée par le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, nous estimons; Premièrement la forme de la proposition du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD): C'est dans une forme de fait accompli que le CNRD à travers le MATD nous demande de faire une proposition sur les activités essentielles de la transition, sans nous associer au préalable à l'élaboration des thématiques clés et les actions essentielles à mener pendant cette transition. Le CPA pense que cette feuille de route de la gestion de la transition devrait être élaborée au tour de la table entre le CNRD et les FORCES VIVES DE LA NATION en présence d'un facilitateur de la CEDEAO.

Deuxièmement en tenant compte du fond de la proposition du CNRD sur les étapes clés et les actions essentielles à réaliser pendant cette transition le CPA propose un chronogramme de vingt huit (28) mois, à compter du 01 mai 2022 au 01 Septembre 2024 reparti comme suit :

1- Du 01 Mai 2022 au 01 Octobre 2022: Cette période peut servir au recensement général de la

population et de l'habitat qui sera exécuté par un opérateur technique expérimenté après un appel d'offre;

2- Du 01 Octobre 2022 au 01 Février 2023: Cet espace de temps sera consacré à l'élaboration du fichier électoral qui sera exécuté par un opérateur technique expérimenté après un appel d'offre;

3- Du 01 Mai 2022 au 01 Juillet 2022: Cette période servira à l'élaboration de la nouvelle Constitution par le Conseil National de la Transition (CNT);

4- Du 01 Juillet 2022 au 01 Septembre 2022: ce temps servira à l'élaboration du code électoral par le (CNT);

5- Du 01 Février 2023 au 01 Mai 2023: Ce temps sera utilisé pour organiser le scrutin référendaire par le MATD;

6- Du 01 Mai 2023 au 01 Juin 2023: cette période va être exploitée pour l'élaboration des textes des lois organiques;

7- Du 01 Juin 2023 au 01 Novembre 2023: ce temps peut permettre à l'organisation des élections locales;

8- Du 01 Novembre 2023 au 01 Mars 2024: ces moments pourront servir à l'organisation des

élections législatives;

9- Du 01 Mars 2024 au 01 Avril 2024: cet espace de temps sera utilisé pour la mise en place des institutions nationales issues de la nouvelle Constitution;

10- Du 01 Avril 2024 au 01 Septembre 2024: cette période servira à l'organisation du premier et deuxième tour de l'élection présidentielle qui mettra fin à la transition.

En outre, le CPA remercie le CNRD d'avoir créé le CADRE DE CONCERTATION et encourage le président de la transition à poursuivre l'action de moralisation de la vie publique de l'Etat à travers la Cour de Répression des Infractions Economiques et Financières (CRIEF) dans le respect de la loi. Le CPA demande au CNRD et au président de la transition la mise en place de la Cour de Répression des Crimes de Sang perpétrés dans notre pays.

Enfin, nous lançons un appel solennel au Président de la Transition, le Colonel Mamady Doumbouya de respecter et de faire respecter l'article 77 de la Charte de la Transition qui l'engage devant le peuple de Guinée et devant l'histoire.

Le coordinateur national,
NAONY BAMBA Lan Robert.

Ousmane Gaoual,
PP/gouvernement

« La Mauritanie s'est retirée de la CEDEAO et continue sa vie »

Invité de la radio Fim Fm dans son émission "Mirador", le ministre porte-parole du gouvernement, Ousmane Gaoual Diallo s'est prononcé sur plusieurs questions dont celles relatives au délai de rigueur imposé par la CEDEAO à la junte guinéenne pour présenter un calendrier pour le retour à l'ordre constitutionnel.



en exécution pour contribuer à affaiblir la Guinée, elle peut les prendre et les conséquences, la CEDEAO sera là aussi pour les administrer, c'est ce qui est important. Quel est l'objectif de la CEDEAO ? Elle ne s'est jamais penchée sur la spécificité des problèmes qui ont conduit la Guinée là où elle est », explique-t-il.

Plus loin, il a tenu à préciser que si la Guinée devrait être en guerre la CEDEAO, elle prendra la décision de se retirer de la CEDEAO.

« Nous, nous ne sommes pas dans la guerre contre la CEDEAO. Si la Guinée

A l'en croire, « le gouvernement guinéen n'agit pas sous des contraintes ou sous le diktat de qui que ce soit. Je pense que la CEDEAO depuis un certain temps, s'est détournée de l'objet d'être une institution au service des populations et de plus en plus, il apparaît aux yeux de l'opinion publique ouest-africaine comme une organisation au service de quelques chefs d'Etat et cela ne marchera pas. La Guinée prendra les décisions qu'il faut lorsque le moment viendra pour assumer aussi bien son indépendance et sa volonté de renforcer la coopération dans le respect mutuel des uns et des autres états », dira-t-il entre autres.

Poursuivant, il fera savoir que « les sanctions de la CEDEAO, si elle veut les mettre

devrait être en guerre la CEDEAO, elle prendra la décision de se retirer de la CEDEAO mais ce n'est pas ça qui est sur la table. Les nations adhèrent librement aux institutions internationales et s'en retirent aussi librement. Rien n'est exclu.

La Mauritanie s'est retirée de la CEDEAO et continue sa vie. Est-ce qu'elle a été rayée de la carte d'Afrique. Il faut que les gens comprennent que la Guinée a tout aussi besoin de la CEDEAO pour continuer son chemin, mais la CEDEAO de la Guinée pour renforcer aussi la démocratie dans la sous-région. C'est un rapport d'interdépendance et nous nous sommes favorables à un chapelet systématique de sanctions... »

L'ex-député Sékou Savané à la dédicace de son livre «De la politique à la Dignité»

« Je ne veux pas que mes enfants fassent la politique »

Du nouveau dans le monde de la culture en Guinée. Le livre «De la politique à la Dignité» narré par Honorable Sékou Savané et écrit par Aboubacar Sayon Fofana a été dédicacé hier dimanche 24 avril 2022. Ce livre de 260 pages parle de la biographie du Sékou Savané député et homme politique de 1949 à 2020, il parle de tous les événements politiques en lien avec notre pratique sociale et culturelle.

Cette cérémonie qui a eu lieu dans les locaux de la Bibliothèque de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC) a connu l'affluence en grand nombre des anciens députés de l'Assemblée Nationale, des Présidents des Partis Politiques, dont entre autres, Dr Ousmane Kaba, Bah Oury, Saïkou Yaya Barry, Siaka Barry, Sékou Benna Camara, le Directeur National de la Douane et plusieurs personnalités et anciens cadres et des fils ressortissants de Siguiri.

Pour commencer, le narrateur a, dans son discours, remercié le bon Dieu pour le souffle de vie qu'il lui accorde jusqu'à présent parce que parmi les 97 personnes avec lesquelles il a commencé la politique y compris ses 6 amis avec lesquels il a créé le RPG à Siguiri, c'est lui seul qui est en vie aujourd'hui. Avant d'ajouter ceci: «Tout ce que je dirais ici si c'est compris pour moi c'est l'essentiel. Je remercie très sincèrement Aboubacar Sayon Fofana c'est un jeune que je ne connaissais pas. Je connaissais son papa Mamadou Fofana qui était mon ami de longue date. Aboubacar Sayon Fofana s'est mis à ma disposition, on a travaillé ensemble. C'est un jeune courageux, il faut le remercier parce que tout ce qu'il a suivi ce n'était pas facile de travailler avec un Savané en toute sincérité. Une fois encore, s'il y a quelqu'un comme Aboubacar Sayon Fofana qui peut se mettre à ma disposition, je peux écrire encore. Donc si il n'y a pas quelqu'un comme lui, nous, nous allons mourir avec ça, parce que s'il y a

quelqu'un pour nous interroger, nous allons nous taire là-dessus et nous allons mourir avec ça. D'ailleurs, comme l'a dit Amadou Hampathé Bâ, en Afrique si un vieillard meurt c'est une bibliothèque qui brûle. Poursuivant, il dit qu'aujourd'hui Dieu a fait que ses rêves se sont réalisés parce qu'il a pu écrire de son enfance en étant tout petit jusqu'à nos jours. Mais ce qu'il demande de passage avec insistance à tous ses enfants «c'est de ne pas faire la politique parce que c'est ce que moi j'ai subi ce n'était pas facile [...] je ne veux pas que mes enfants fassent la politique parce que la politique est très difficile actuellement. Avant, ce n'était pas comme ça et ce changement là va amener beaucoup de choses et beaucoup de personnes quelque part. Et moi je ne souhaite pas ça », a-t-il fait savoir dans son discours de circonstance.

Aboubacar Sayon Fofana, administrateur civil en service à la Direction Générale des Impôts, l'écrivain de cette œuvre, a, dans une interview qu'il a accordée à la presse, parlé de ses motivations qui sont diverses et variées ayant conduit à l'écriture de ce livre. « J'ai aperçu un homme exemplaire qui a vécu tous les grands événements de notre pays, qui ne devrait pas partir avec cette histoire, qui pouvait servir à la future génération, une source d'inspiration, un modèle de faisabilité en ce qui concerne les activités politiques et sociales de notre pays. Sur ce, j'ai décidé de venir à sa rencontre tous les week-ends, causer avec lui,

retracer les grandes lignes de ses propos et en faire un moyen d'écriture », dit-il.

À en croire l'écrivain, dans ce livre, vous y trouverez dans un premier temps « l'histoire sur comment notre pays était composé pendant la période coloniale, qui est lié un peu à l'enfance du narrateur. Après cela, il y a son intégration à la politique étant un analphabète qui n'a pas la chance de fréquenter l'école comme nous autres mais qui a su s'imposer dans le bureau politique de la jeunesse de son village et qui par la suite a commencé à mener des combats politiques, dans un pays tant pour l'indépendance de notre pays mais aussi il a continué sur la même lancée dans le parti unique, le PDG-RDA, jusqu'au multipartisme en passant par les ONG, son intégration au RPG, la grogne des militants du RPG, la prise du pouvoir par le RPG et son passage à l'Assemblée nationale et jusqu'à sa démission et quelques lettres en annexe », a expliqué Aboubacar Sayon Fofana. Poursuivant, le président du Parti l'Union Démocratique pour la Renaissance en Guinée (UDRG) et membre du comité national des assises salue surtout la conviction de Elhadj Sékou Savané « J'ai apprécié sa détermination et sa volonté de rester auprès des siens, surtout j'ai salué son courage lorsqu'il a décidé de se séparer du parti qu'il a fondé pour sa région natale, c'est un acte qui a conforté sa fidélité à son engagement originel d'être au service des populations et non pas d'user de la poli-



tique pour se servir lui-même, c'est un modèle de son genre », témoigne cet acteur politique.

Très heureux d'être là et de rendre hommage à une mémoire vivante, le président du Parti des Démocrates pour l'Espoir (PADES), Dr Ousmane Kaba, rappelle de passage qu'en Guinée on aime trop rendre hommage aux morts. « Si pour une fois on rend hommage à un vivant, je crois que c'est un très bon événement. C'est un homme extraordinaire qui a fait beaucoup d'efforts en politique, qui s'est beaucoup battu pour la Guinée et pour sa zone Siguiri qui l'a profondément aimé. Je suis très heureux de m'associer à tout le monde pour lui rendre hommage... Moi je ferai un appel non seulement à M. Savané mais aussi aux gens de sa génération de se mettre à écrire. Il faut transmettre à la génération suivante l'expérience qui est accumulée, c'est avec beaucoup d'humilité je le dis parce qu'on a besoin de

cette sagesse là. Vous savez, l'histoire politique ce n'est pas un beau tableau à admirer sur un mur, il faut que ça serve à quelque chose, il faut que ça serve à influencer le présent et à façonner le futur, sinon ça ne servirait strictement à rien... Comme en même temps, je représente l'Université Koffi Annan, je lance l'appel pour dire que l'Université, c'est sa vocation, peut aider toutes les personnes qui ont envie d'écrire sur l'histoire de la Guinée et tous les Guinéens de toutes les régions », a-t-il promis de passage.

Pour terminer, l'un des témoins du narrateur, compagnon des heures de gloire et des heures sombres, membre de l'association des écrivains de Guinée et ancien Préfet, Ibrahima Kalil Keita, recommande aux intellectuels de continuer à se mettre à la disposition des génies vivants à la place des discours posthumes.

Mamadou Yaya Barry

Lisez le journal
numérique sur le site

KèfinaFasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Abdoulaye Kourouma,
RRD

« Si Alpha Condé est libre, qu'il rende visite à Kassory, à Diané qui sont en prison »



Le président du parti Rassemblement pour la Renaissance et le Développement (RRD) a, à-travers une interview qu'il a accordée à notre rédaction ce samedi 23 avril 2022, réagi à la libération de l'ex-président Alpha Condé par le Groupement des Forces Spéciales (GFS) qui avait restreint ses mouvements depuis le renversement de son régime le 5 septembre dernier.

Abdoulaye Kourouma analyse ce communiqué du CNRD annonçant cette liberté du champion du RPG comme si quelqu'un s'asseyait pour s'expédier lui-même une lettre, parce que le CNRD sait pertinemment que l'ex-président Alpha n'est pas libre, ils veulent montrer aux gens qu'il est libre, a-t-il soutenu.

À en croire cet acteur politique, il n'y a rien plus que la liberté d'une personne, qui qu'il soit. « Car personne ne souhaite la prison même à son ennemi à plus forte raison quelqu'un

qui a été président de la République. Mais la question qu'il faut se poser est-ce que Alpha est libre de ses mouvements ? Est-ce que Alpha peut aller quelque part sans demander l'ordre à quelqu'un ? Est-ce que Alpha peut rendre visite par exemple à un Kassory, ou à un Diané qui est en prison ? La question que je me pose c'est ça. Parce qu'en écoutant le communiqué, il est indiqué qu'on peut rendre visite à Alpha Condé mais sous demande. », fait remarquer cet ancien député de l'Assemblée Nationale.

Poursuivant, il dira ceci : « Est-ce que ce n'est pas un semblant, parce que je comprends comme un communiqué pour se rapprocher de la position de la CEDEAO mais pas une liberté comme on l'entend pour Alpha. Moi je pense que les gens doivent arrêter de jouer avec eux-mêmes »

Pour finir, Abdoulaye Kourouma met en garde la junte sur les exigences de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui selon le chronogramme va se réunir dans moins de 24 heures pour réévaluer l'évolution de la transition en Guinée « Bientôt le 25 avril et la CEDEAO va se retrouver et leur exigence primordiale ainsi que celle de la communauté internationale c'est le retour à l'ordre constitutionnel, ce n'est pas si Alpha est libre ou pas ».

Mediaguinee.com

Présumé détournement
de fonds à la CENI

L'avocat d'un prévenu se dit « surpris qu'il y ait une ordonnance de renvoi auprès de la CRIEF »

L'affaire de surfacturation au préjudice de la CENI, opposant l'Etat guinéen à Mohamed Kébé et Facinet Camara s'est poursuivie, mercredi 20 avril, devant la Cour de répression des Infractions économiques et financières (CRIEF).

L'audience du jour a porté sur l'audition de Facinet Camara, le seul accusé présent. L'autre, Mohamed Kébé, serait en traitement en Côte d'Ivoire. « Il était en voyage bien avant le début de la procédure », a précisé son avocat.

Facinet Camara, de l'agence Flavio Voyage, appelé à la barre a dit ne pas reconnaître les faits de « blanchiment de capitaux, enrichissement illicite, corruption » qui lui sont reprochés.

A la question de savoir s'il a des témoins pour corroborer ses faits ? il a dit avoir au moins « 80 témoins qui ont voyagé sur le document et qui sont des cadres de la CENI ». Le juge lui a signifié qu'il peut solliciter leurs comparutions en cas de besoin.

Entrant dans le vif du sujet, le juge a tenu à savoir si le prévenu savait les raisons de sa présence au tribunal ? « Je ne sais pas réellement pourquoi je suis là. Sinon moi j'ai eu un contrat avec la CENI pour émettre les billets pour 80 missionnaires ... J'ai fait des billets avec monsieur Kébé qui m'a préfinancé à hauteur de 2 milliards, parce que je n'étais pas prêt financièrement », a-t-il déclaré.

Qu'est-ce qui le lie à Mohamed Kébé ? « Il a été mon patron pendant 7 ou 8 ans, avant que je ne crée ma propre agence pour voler de mes propres ailes », a-t-il répondu.

Poursuivant, il a signalé

qu'après une attente, le paiement de la première tranche du contrat qui s'élevait en totalité à « 3 milliards 409 millions 836 mille 118 francs guinéens » a été fait à travers un chèque qui a été remis à Mohamed Kébé par le CENI et émis au nom de Flavio Voyage et Tourisme.

Et que c'est en ce moment qu'une fois à la banque, Mohamed Kébé, a commencé à lui mettre la pression pour qu'il transfère l'argent qui a été déposé sur le compte de la société vers le compte privé de Mohamed Kébé.

Chose à laquelle il s'est opposé. Parce que, selon lui, il désirait plus de crédibilité pour sa société.

Il a soutenu qu'à son fort étonnement, la somme de 2 milliards a été transférée sur le compte de Mohamed Kébé par la Banque sans son consentement et celui de son agent. Ce qui l'a poussé à constituer des avocats pour porter plainte contre la banque.

Et c'est suite à cela que la banque de son côté a saisi la Cellule nationale de traitement des informations financières (CENTIF).

Une fois l'affaire transférée, au TPI de Kaloum, ils ont été mis sous contrôle judiciaire et qu'à la suite d'un accord à l'amiable, il avait payé 1 milliard 900 millions à Mohamed Kébé, comme début de compensation pour le préfinancement des 2 milliards.

Après le questionnement

du prévenu par les différentes parties, le procureur a fait remarquer à ce niveau du procès que « depuis l'entame, on parle de gros montants. Mais sans documents ».

Il a par conséquent demandé que la société Flavio fournisse des pièces comptables. Et aussi qu'il soit versé au dossier le contrat liant la CENI à Flavio Voyage pour authentification.

L'avocat représentant l'Etat se mettant dans la logique du parquet a aussi sollicité « la communication de la décharge et du bon de commande émis la par la CENI à l'endroit de la société Flavio voyage ».

Questionné sur la période permettant à son client d'être présent, Me Sidibé, avocat de Mohamed Kébé, a d'abord estimé qu'ils ont été surpris qu'il y ait une ordonnance de renvoi auprès de la CRIEF. Car selon lui, il leur avait été signifié au TPI de Kaloum que l'affaire avait été classée.

Ensuite, il a estimé qu'un délai maximum de trois semaines serait suffisant pour la comparution de son client. Les différentes parties étant d'accord sur l'idée de renvoi, le président du tribunal a renvoyé l'affaire au 11 mai 2022 pour la suite des débats et la comparution de Mohamed Kébé. Il a également ordonné la communication des pièces notamment le contrat de prestation par les prévenus.

guinee7.com

Bah Ousmane

« Nous avons vu le président Alpha Condé dans un état qui nous satisfait »

Une délégation de cadres du RPG Arc-en-ciel et partis alliés a été reçue dimanche par l'ancien président Alpha Condé à la résidence de l'ex-Première dame de la République à Landréah dans la commune de Dixinn.



A l'issue de plusieurs heures d'échanges, loin des micros et caméras, l'ancien ministre d'Etat Bah Ousmane s'est réjoui de ce tête-à-tête avec l'ex-locataire du palais Sékhoutouréyah.

"Nous avons été reçus par le président Alpha Condé. Nous sortons avec un sentiment de réconfort. Nous avons vu le président Alpha Condé dans un état qui nous satisfait", souligne Bah Ousmane, ajoutant que "nous avons exprimé le sentiment de soulagement de le voir dans cet état. Il faut dire qu'il a besoin de retourner pour se faire soigner. On a compris qu'il faut quelque chose dans ce sens".

Le leader de l'Union pour le renouveau (UPR) fait remarquer qu'Alpha Condé a eu "l'opportunité d'aller se faire soigner à l'étranger et il est revenu. Nous saluons le fait que

nous avons l'opportunité de l'avoir rencontré directement".

Avant de quitter la résidence de l'ancienne Première dame, Bah Ousmane a tenu à faire remarquer aux uns et aux autres que "nous sommes des frères et sœurs. Nous sommes tous guinéens et ce pays nous appartient. Nous devons nous parler lorsqu'il y a des problèmes".

A rappeler qu'au cours de la rencontre avec Alpha Condé, Bah Ousmane avait à ses côtés Amadou Damaro Camara, Hadja Nantou Cherif, Naby Youssouf Kiridi Bangoura, Sanoussy Bantama Sow, Domani Doré, Souleymane Keita, Dr Sékou Condé, M'Bany Sangaré Papa Koly Kourouma, Bah Ousmane, Aboubacar Sylla et Alhousseiny Makanera Kaké.

VisionGuinee.Info

Guinée

Le Forum des Forces Sociales de Guinée propose à la junte une transition de 2 ans

Le Forum des Forces Sociales de Guinée (FFSG) après cinq (5) mois d'appel sans cesse pour le dialogue autour de la conduite de la transition, se réjouit de constater que les autorités de la transition se soient résolues enfin de la nécessité du respect de la charte dans sa lettre et son esprit, notamment sur la définition de la durée de la transition.

Cependant, le FFSG reste fortement préoccupé, au regard du degré d'incompréhension entre la grande majorité des forces vives et les autorités de la transition sur la mise en place et l'opérationnalisation d'un cadre pouvant aboutir à un consensus national sur la conduite de la transition. Sans oublier les menaces de sanction de la communauté internationale à travers la CEDEAO, dont les conséquences sur la cherté de la vie déjà assez précaire doivent préoccuper l'ensemble des acteurs (forces vives et autorités) de la transition, le CNRD au premier rang en sa qualité d'organe central d'orientation et de décision.

En conséquence, le FFSG :

- Salue la main tendue du MATD aux forces vives de la nation, tout en la souhaitant plus diligente, objective et opérationnelle pour la recherche rapide d'un consensus national sur le contenu et la durée de la transition, la gestion des élections/referendum et autres sujets ;

- Prenant acte des correspondances adressées à ses organisations membres par le MATD, leur demandant une proposition de chronogramme sur la base des étapes proposées, **rappel au Ministre que cet exercice a été fait depuis novembre 2021 à travers un document qui a été reçu et enregistré sous le N°6412 à la date du 31/12/21 au secrétariat central de son département après transmission à son Excellence le Président de la transition ;**

- Cependant, il faut noter que les étapes identifiées par le MATD sont toutes objectivement prises en compte avec d'autres préoccupations de



refondation dans la contribution citoyenne transmise en décembre 2021 par la société civile à travers la DACT (Dynamique d'appui citoyen à la transition), qui étale les différents axes de la transition avec des actions induites sur une période raisonnable et réaliste de 24 mois à partir de la prestation de serment du Président de la Transition.

Partant des contraintes et opportunités susmentionnées, le FFSG juge nécessaire :

- Le report de deux (2) semaines de l'ultimatum du 25 avril 2022 donné aux autorités de la transition guinéenne par la CEDEAO, afin de permettre la définition consensuelle du contenu et la durée de la transition de commun accord entre le CNRD et les forces vives ;

- Que le CNRD (MATD/PM/CNT) adopte une approche diligente de négociation avec les acteurs (politiques et sociaux) qui rejettent le format de cadre proposé par faute d'assurance ;

- La retransmission au MATD de la matrice des actions extraite du document de contribution de la société civile, transmis en décembre 2021 au Président de la

transition, au gouvernement et aux partenaires ;

- La poursuite des concertations entre les acteurs politiques et sociaux pour faciliter et accélérer la mise en place effective d'un cadre de dialogue ;

- Le Plaidoyer auprès des pays/Etats amis et organisations partenaires de la Guinée à s'investir auprès du Forum des Forces Sociales de Guinée et toute autre bonne volonté pour faciliter le dialogue dans les deux (2) semaines à venir.

Ont signé pour le Forum des Forces Sociales de Guinée

Le Réseau CoJeLPaiD, l'ONG UDEC, PNAPIC, LEJEPAD, DEPEG, Cellule Balais Citoyen, Jeunesse CEDEAO Guinée, Alliance Futuriste, COSCDM/HG, MG+, CONAPAID, CECCG, COSATREG, CNTG, COCIR, CGFOG, UDTG, ONSLG, CGTG, MA CAUSE, MAG, FSF, COFFIG, OADR, Forum Civil Guinéen, MERCI, ROSE, APRODI, CNJAG, CROSC-Kry, Guinée Impact, OGELT, ODHC, OCDC, ONG – ANAD Guinée, AGSP, APD, RACEMAG

Fait à Conakry, le 23 avril 2022

Un responsable du FNDC à Ousmane Gaoual

“Nous n’avons pas besoin d’arrogance chez nos gouvernants”

Le responsable de la communication du FNDC, Abdoulaye Oumou Sow, fustige la sortie d’Ousmane Gaoual Diallo, ce lundi 25 avril dans l’émission *Mirador*. Le porte-parole du gouvernement a laissé entendre que la junte militaire ne craint nullement pas les sanctions de la CEDEAO.



Le ministre Ousmane Gaoual Diallo annonce que les autorités de la transition n’entendent pas se plier aux menaces de sanctions de la CEDEAO contre la Guinée si le CNRD ne fournit pas un chronogramme de transition au plus ce lundi 25 avril.

Selon Abdoulaye Oumou Sow, “quand j’écoute Ousmane Gaoual Diallo aujourd’hui, j’ai pitié de lui. Ce ‘brave’ en carton qui avait rampé pour obtenir une libération sous Alpha Condé cherche à faire croire aujourd’hui encore qu’il est un dur en cuir. Il brise tous les codes diplomatiques de la communication pour défier la CEDEAO”.

Le responsable de la communication du Front national pour la défense de la constitution (FNDC) indique que les sorties musclées d’Ousmane Gaoual Diallo

contre la CEDEAO ne feront qu’enfoncer la Guinée.

“Avec ce discours belliqueux, il est en train de mettre la Guinée en danger. Nous n’avons pas besoin d’arrogance chez nos gouvernants”, indique-t-il, avant de rappeler que “nous avons déjà vu les limites de l’arrogance avec le régime déchu”.

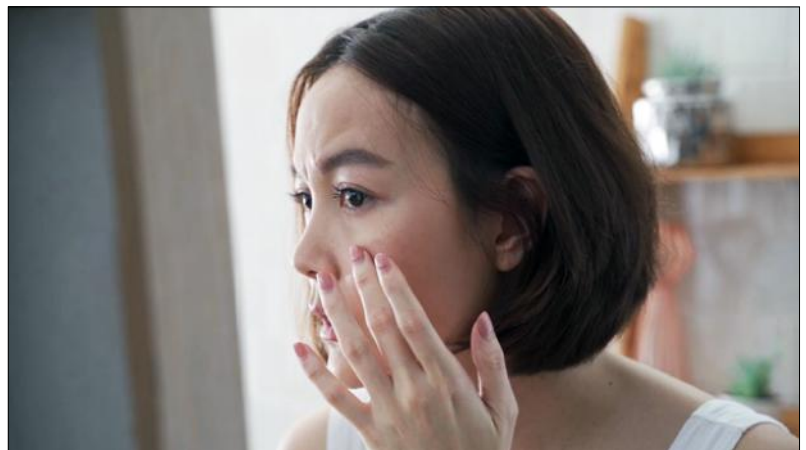
Aujourd’hui, indique-t-il à la junte, “il faut être conséquent et répondre aux aspirations des populations guinéennes, qui durant cette décennie se battent pour la démocratie et l’État de droit. Le CNRD gagnerait mieux à revenir aux fondamentaux d’une transition. Il faut faciliter le retour à l’ordre constitutionnel. Notre pays doit être dirigé par des personnes issues des suffrages du peuple de Guinée”.

Pathé BAH

Santé... Santé... Santé...

Voici pourquoi vous devriez arrêter de porter vos mains à votre visage (surtout si vous avez des ongles longs)

Plus vos ongles sont longs, plus ils offrent de l’espace aux micro-organismes. Et selon un biologiste américain, les ongles longs pourraient transporter une cinquantaine d’espèces de bactéries et de champignons différentes.



Les ongles sont des nids à bactéries. Tout le monde en transporte quotidiennement en étant en contact avec des objets comme les téléphones, les cartes de crédits ou de transports en communs.

Si la plupart du temps ces bactéries sont inoffensives, des infections peuvent parfois survenir et déclencher un gonflement, une douleur ou un épaississement de l’ongle.

«Des études ont trouvé 32 bactéries et 28 champignons différents sous les ongles», a déclaré Jeffrey Kaplan, professeur de biologie à l’Université américaine à *USA Today*. Et ce, peu importe le type d’ongles (artificiels, naturels, en gel, en acrylique ou avec du vernis à ongles) : en effet, c’est la longueur qui rend la décontamination lors du lavage de mains plus difficile, voire impossible. «Il y a toujours des bactéries sous l’ongle et vous ne pouvez pas vous en

débrasser.»

L’une de ces études a découvert un **staphylococcus aureus résistant à la méticilline (SARM)** sous la moitié des échantillons d’ongles prélevés, soit un staphylocoque doré qui résiste même aux antibiotiques.

Cette bactérie peut causer une infection de la peau, ou d’une plaie, et dans le pire des cas une pneumonie, une infection du sang ou une **méningite**.

«Vous pouvez transmettre des bactéries des ongles à votre organisme en vous grattant, en vous mordant les ongles, en vous curant le nez et en mordant les doigts», continue le biologiste.

Une infection pourrait également, au-delà de mettre votre vie en danger, laisser vos ongles complètement défigurés.

Comment garder des

ongles propres ?

Selon le Center for Disease Control and Prevention, pour être le plus hygiénique possible, les ongles doivent être courts et le dessous doit être nettoyé fréquemment avec de l’eau et du savon. «Les ongles plus longs peuvent abriter plus de saleté et de bactéries que les ongles courts, contribuant ainsi potentiellement à la propagation de l’infection», peut-on lire sur leur site. Au moment de couper ses ongles, tout le matériel – coupe-ongles ou lime – doit lui aussi être propre. Évitez également de vous ronger les ongles, ou encore de couper vos cuticules, qui agissent comme des barrières contre une potentielle infection. Et dans l’idéal, gardez-les le plus court possible.

Sources :

Long nails are in, but what lies underneath ? Bacteria and fungi, an expert says, *USA Today*
Nail hygiene, Centers for Disease Control and Prevention

Contribution responsable

QARDHAL-HASSAN
(FINANCEMENT SANS
INTÉRÊT NI PROFIT)

Les racines et principes de la Finance Islamique sont aussi vieux que l'islam lui-même. En effet, Fiqh Al Mouamalat donne depuis des siècles un cadre structuré des transactions financières et commerciales des musulmans sur la base de la transparence, l'éthique, l'équité et la responsabilité sociale. Pourtant, ce n'est que vers la fin du XXe siècle que le système financier islamique s'est assez développé pour être considéré comme un modèle moderne distinct permettant aux musulmans (et non musulmans) de mener des activités financières conformes aux percepts et aux valeurs universelles de l'islam juste et équitable dans les activités économiques.

En outre, cette économie a réussi historiquement parce qu'elle a unifié dans un cadre scientifique les principes éthiques du comportement social en Islam justice, équité, solidarité intégrité, avec des principes scientifiques d'efficacité ; de compétitivité, et d'innovation. Dans son système de répartition, qui combine à la fois une redistribution des revenus (Zakat Sadakat et Takaful) et une redistribution du capital (héritage, Waqf et autres donations).

C'est dans cette logique que l'offre d'une banque islamique se spécifie en produit et service, elle n'applique pas, ni la date de valeur, ni l'intérêt etc. Parmi ses outils d'assistance sociale figure le **Qardh al-hasan**.

Qardh al-hasan (financement sans intérêt)

Le Qard Hassan : est un financement à caractère social au terme duquel l'intuition financière islamique n'applique pas d'intérêt ou marge au bénéficiaire. C'est-à-dire aucune rémunération ou intérêt. La seule obligation du client consiste à rembourser à l'échéance, le montant du capital qui lui a été prêté en contrepartie juste le vrai réel de la pres-

traintants, la fin d'échéance ; tous les prêts en (**finance islamique**) sont sans intérêt. D'ailleurs toutes les religions monothéistes prohibent l'intérêt. Le Qardh al-hasan est celui qui est offert aux personnes en besoin de trésorerie sans contrepartie.

En effet, forts de ces principes, la finance islamique demeure aujourd'hui une arme essentielle de lutte contre la pauvreté la précarité, ses principes et outils sont adaptés pour la promotion de la solidarité et l'entraide dans le domaine de la philanthropie. En résumé, c'est une aide naturelle et gratuite recommande en finance islamique que des banques islamiques et microfinance islamiques donnent pour aider les personnes en besoin pour surmonter leurs difficultés financières temporairement, faire face à leurs problèmes auxquels elles sont confrontées dans leur vie économique.

Par conséquent, certains oulémas le considèrent comme une forme de prêt sans intérêt qui est consenti par un prêteur à un emprunteur sur la base de la bienveillance. Compte tenu de ses atouts, il est d'une nécessité impérieuse que la finance islamique s'acclimate aujourd'hui avec les outils alternatifs pour mieux orienter et réadapter notre écosystème d'économies aux besoins de la population pour la réduction de la pauvreté et la précarité dans notre pays.

Conditions Conformité aux préceptes de la finance islamique

– Les sources du fonds du Qardh al-hasan doivent être licites ainsi son utilisation ;

– L'Obligation pour la personne bénéficiaire d'avoir la capacité judiciaire ;

– Il est un contrat fiduciaire, les fonds sont remis à la bonne foi du bénéficiaire, la banque peut solliciter de garantie ;

– La fin de contrat soit par le consentement des con-

La finance islamique, une finance socialement responsable

tractants, la fin d'échéance ;

– Si nécessaire prise de la garantie en cas d'abus, négligence, ou manquement à la clause du contrat Qardh al-hasan.

Dieu dit dans le Coran : **«Ceux qui mangent de l'intérêt ne font que se lever comme se lève celui que le toucher du Diable accable. Cela, parce qu'ils disent : "Rien d'autre : le commerce, c'est comme l'intérêt ! Alors que Dieu a rendu licite le commerce et illicite l'intérêt »**

Avantages :

– Qardh al-hasan permet à un client d'avoir de la trésorerie ;

– Accéder à un financement sans intérêt ni rémunération ;

– Recevoir un financement conforme au principe



de la charia ;

– Financement socialement responsable.

Somme toute, la finance islamique a défini des normes éthiques et morales, pour défendre l'intégrité, l'équité, le partage des risques, promouvoir l'entraide et le bien-être de toute la société. Elle incite également à l'honnêteté, à la confiance, et à la justice sociale. Ces valeurs universelles islamiques africaines ont été la

force de cette finance participative. La finance islamique fait recours inlassablement à ces valeurs dans son management en termes d'offre et de service en garantissent ses qualités. C'est pourquoi, ces valeurs doivent être les forces des institutions financières à caractères islamiques.

MANSARE Ibrahim
Consultant en Finance Islamique
Secrétaire Général Adjoint de
l'Association Guinéenne pour la
promotion de la Finance Islamique (AGFI)

Ibrahima Diallo du FNDC

“La nomination de Sidy Souleymane Ndiaye est un coup de poignard porté à l'Etat de droit”

Le colonel Mamadi Doumbouya a nommé jeudi l'ancien procureur Sidy Souleymane Ndiaye au parquet général de la cour des comptes. Le responsable des opérations du Front national pour la défense de la constitution assure que le président de la transition doit rectifier le tir.



Ibrahima Diallo affirme que le procureur Sidy Souleymane Ndiaye ne mérite pas d'être dans une institution judiciaire.

“La nomination de Sidy Souleymane Ndiaye est un coup de poignard porté à l'Etat de droit. C'est une manifestation de l'impunité dans ce pays. Sidy Souleymane Ndiaye ne devait pas avoir une place au sein d'une institution judiciaire après tout ce qui s'est passé. Le président de la transition a dit dès le départ qu'il n'y aura pas de recyclage”, note Ibrahima Diallo.

Il ajoute que le colonel Mamadi Doumbouya doit revenir sur sa décision. “C'est

un être humain, il est assujéti à commettre des erreurs ou à être trompé. Sidy Souleymane Ndiaye ne mérite pas d'être dans une institution aujourd'hui. Le colonel doit revoir cette situation”, souligne-t-il.

Il laisse entendre que “le colonel Mamadi Doumbouya lui-même a vu comment son décret a suscité de débats dans ce pays. Il doit revenir sur cette décision. A cette allure, nous risquons de penser que le colonel est en train de rendre service à des personnes et se desservir lui-même”.

Réélection d'Emmanuel Macron

Un non-événement pour l'Afrique ?

Si Macky Sall, Alassane Ouattara ou Ali Bongo Ondimba ont salué la victoire du président français sortant face à Marine Le Pen, le résultat n'a été suivi que d'un œil sur le continent.



Certes, une présidentielle française, comme un scrutin américain ou un conflit russo-ukrainien, ça reste un *blockbuster* de l'info sur un continent abreuvé, plus que tout autre, de versions « internationales » de médias occidentaux. Mais lorsque les *breaking news* ont des airs de remakes, l'attention du spectateur est quelque peu distraite.

La relative indifférence africaine à la reconduction d'Emmanuel Macron étant établie, chacun voit tout de même midi à sa porte. La zone francophone, composée notamment d'ex-colonies françaises, est plus attentive que les parties anglophones ou lusophones. Et, dans cette aire, chacun se sent plus ou moins concerné. Les activistes anti-français du Sahel regrettent que la cible de leurs récentes manifestations n'ait pas été balayée, même par une candidate qui agite le chiffon rouge de l'im-

migration musulmane, une Marine Le Pen que certains twittos jugent « moins hypocrite » que Macron à l'égard du Sud.

C'est « chaleureusement » que le Sénégalais Macky Sall et l'Ivoirien Alassane Ouattara ont félicité le réélu

La plupart des dirigeants de l'ancien pré-carré, eux, ont fait leurs devoirs, en particulier les plus réputés francophiles d'entre eux. C'est « chaleureusement » que le Sénégalais Macky Sall et l'Ivoirien Alassane Ouattara ont félicité le réélu. Le Gabonais Ali Bongo Ondimba et le Nigérien Mohamed Bazoum ont qualifié ladite réélection de « brillante ».

La dégradation du score de Macron, par rapport à 2017, la difficulté intrinsèque de la droite nationale à élargir son socle ou le niveau élevé de l'abstention sont-ils formellement de nature à disqualifier le terme « brillant

» ? « Faut pas fâcher », l'Assemblée nationale nigérienne vient d'approuver le redéploiement des forces françaises sur le territoire national...

Achever les funérailles de la Françafrique

Sur le fond, le continent africain était-il un thème de la campagne présidentielle ? C'est dans le débat télévisé de la dernière ligne droite que Marine Le Pen proclamait son intérêt pour une Afrique francophone ferment d'un rayonnement planétaire de la France, tandis que Macron décrivait des africains « médusés » devant le programme du Rassemblement national. De la chair à joutes verbales, voilà ce qu'y ont lu les observateurs indépendants du continent qui tentent de faire le tri entre les critiques vis-à-vis d'un interventionnisme français jugé excessif et les accusations d'abandon.

Et voici les souhaits africains d'aujourd'hui qui ressemblent à ceux d'hier : que la France fasse rayonner la démocratie et le respect des droits humains en Afrique, tout en achevant les funérailles de la Françafrique. Les dirigeants qui invoquent le plus fort l'impératif de rupture avec l'ancien colon, ne sont pas, pourtant, ceux qui ont obtenu le pouvoir démocratiquement.

Par **Damien Glez**

Tribune

Assises Nationales

La famille de Barry 3 exprime sa position



Dans notre tribune posée au lendemain du coup de force du 5 septembre, que nous avons salué, pensant que les objectifs étaient d'atténuer les souffrances du peuple martyr et rétablir la justice, nous avions signalé que nous restions en observation des actes qui seront posés par la junte.

Au vu des actes posés et des errements auxquels nous assistons, il va s'en dire que la mascarade a atteint son paroxysme et nous sommes au regret de nous en désolidariser totalement.

Nous saluons tous les membres de notre Association qui œuvrent pour la faire vivre et perpétuer notre lutte, ce qui nous rend forts, mais en aucun cas, ne peut se substituer aux familles, à l'heure de la Vérité.

Le CNRD n'a pas vocation à décréter des assises nationales, manœuvres consistant à obtenir un blanc-seing, gage d'une légitimité. La République ne reconnaît que celle des personnes élues par le peuple, suffrage auquel ne peut se substituer une illégitimité.

Face au legs du droit moral de notre père, nous ne nous sentons pas concernés par ces assises et n'avons mandaté personne pour nous représenter ou

parler en notre nom.

BARRY 3 s'est investi totalement pour le rayonnement de son pays, il ne réclame rien, la République lui doit tout.

Nous, ses enfants, comme nous sommes interpellés, clamons ici, plus fort qu'ailleurs, que ses bourreaux ou ceux, tapis, restituent la Vérité Historique au grand jour, pour la postérité.

Notre pays souffre d'un déficit énorme sur la véritable histoire de notre pays et des violences d'Etat qui l'ont emmaillée. Commençons par dire toute la Vérité de 1954 à nos jours, trop de crimes abjects ont été commis; le pays a besoin d'un courage collectif immense pour trouver le chemin de l'apaisement.

Ce ne sera certainement pas au travers de ces séances carnavalesques, rappelant les mobilisations des époques sinistres, sans le respect dévolu aux familles et dans le mensonge, que nous y accéderons.

Dans notre démarche nous ne souhaitons heurter personne, nous avons comme notre père, une confiance entière au peuple de Guinée.

Alpha Oumarou Barry 3
Représentant Famille BARRY 3

Lisez le journal
numérique sur le site

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Colonel Barry

« J'ai appris beaucoup de choses en prison parce que j'ai réussi à écrire deux livres »

En dépit des conditions carcérales à la maison centrale de Conakry, Colonel Mamadou Alpha Barry écrit depuis deux ans, a su tirer profit de sa dure et pénible période de détention.

Ancien porte-parole de la gendarmerie nationale et officier supérieur des forces de défense et de sécurité, Mamadou Alpha Barry excelle désormais dans l'écriture. En prison, depuis 2020, il compte à son actif deux livres dont le premier retrace les réalités de la maison centrale. Le second, le destin de l'homme face aux réalités de la vie.

Interrogé par des journalistes, il a laissé entendre que son emprisonnement lui a été en partie positif, dans la mesure où il dit y avoir appris beaucoup de choses qu'il ne pouvait apprendre

en dehors de la prison.

« (...) En tant qu'officier de gendarmerie nationale, j'ai appris beaucoup de choses en prison parce que j'ai réussi à écrire deux livres. Mon premier livre qui est intitulé le prisonnier d'un système, parle de la maison carcérale de Coronthie à l'interne. Je sais beaucoup de choses qui s'y passent. Donc pour éditer ce livre, il va falloir me référer à la direction de l'administration pénitentiaire pour avoir si je pourrai le sortir. Le second livre, c'est le destin positif. Oui un destin positif parce que la prison n'est pas un mal en soi. Il ne faut pas que les gens entendent prison et qu'ils pensent que c'est un mal non ! Pas du tout, la prison n'est pas un mal. Tous les grands hommes passent par-là et j'ai compris que réellement qu'il y a des choses qui sont positives et j'ai



appris ça là-dedans. Donc je retourne en prison », a-t-il déclaré

Et d'ajouter : « je reste en prison, ça ne me dérange pas, je suis un homme, d'autres sont restés là-bas trente ans, ça ne les a pas tués, donc je suis là pour deux ans et je pense que ça ira un jour », conclut-il.

Mosaïqueguinee.com

Football

S'il n'est pas retenu, Kolovati prêt à « être assistant de celui qui sera retenu comme sélectionneur du Syli »

La Guinée devrait connaître, mercredi 20 avril 2022, l'identité du technicien qui dirigera le Syli national pour les deux prochaines années. Au nombre de quatre techniciens ayant soumis leur candidature et qui figurent sur la liste dévoilée par le Comité de Normalisation, figure l'ex international guinéen Morlaye Soumah "KOLOVATI".

L'ancien défenseur du Syli national s'est exprimé sur les motifs de sa candidature, lundi dans l'émission le "Débrief", sur Ndimba radio 100.1. « J'ai toujours mouillé le maillot pour le Syli

national et la motivation que j'ai c'est de donner tout ce que j'ai acquis comme compétence, comme vécu et motivation aux jeunes guinéens (...). Mon projet sera surtout basé sur les locaux, c'est-à-dire le championnat, la formation des jeunes comme les U-14, U-15, U-16 et U-17 pour leur permettre de franchir un cap. J'aimerais que l'ossature du Syli soit locale pour créer l'émulation entre eux et les binationaux », a-t-il dit.

Fort de son expérience d'ancien assistant de Michel Dussuyer sur le banc du Syli national, l'ancien sociétaire

de Bastia prétend détenir des documents lui permettant de diriger l'équipe nationale. « J'ai quelques diplômes me permettant d'entraîner une équipe senior.

De toutes les façons j'ai juste besoin de validation d'acquis parce que quand tu fais plus de 100 matches en division 1 française, tu as automatiquement le "BMF" – autrement dit le Brevet de Moniteur de Football – donc ce n'est pas une question de diplôme ; pour être entraîneur il faut un ensemble de choses c'est-à-dire : l'expérience, le vécu et la motivation en plus de cela,

Note de lecture

Comtes loma

par Bernard Pévé Béavogui

(Conakry : Ed. Ganndal, 2022)

La tradition orale est le socle de la culture africaine. En effet en Afrique, faute de supports écrits en langues nationales, tout l'héritage culturel se transmet par la parole à travers les contes et légendes, les rituels funéraires, les cérémonies de mariage ou d'initiation. Mais cette tradition orale est de nos jours fortement menacée car les vieux et les sages qui la possèdent disparaissent, la politique de vulgarisation des alphabets nationaux reste aléatoire, et les nouvelles technologies de l'information et de la communication s'emparent de tout le monde depuis les centres urbains jusqu'aux zones rurales.

D'où la nécessité impérieuse pour nos Etats de recueillir ne serait-ce que des bribes de ce riche patrimoine culturel qu'est la tradition orale. Dans ce cadre le rôle premier revient aux intellectuels de tous bords : écrivains, historiens, sociologue, etc... Dans le contexte précis de la collecte des contes en Guinée, il existe déjà des recueils portant sur les Ktélès, les Kissias, les Maninkas, les Peuls, et voilà que les Lomas emboîtent le pas par le truchement de ces "Contes lomas" signés Bernard Pévé Béavogui. A ce titre Mr Béavogui est à féliciter et encourager.

La touche particulière de ce petit livre réside dans sa version en langue loma accolée à la version française. On pourrait cependant se demander combien de locuteurs lomas sont alphabétisés dans leur langue, le pourcentage sera forcément mince.

Quant au contenu de ces contes, disons qu'ils véhiculent tous un message moral certain. Pour la forme la version française pêche quelque peu par la présence de coquilles et autres erreurs de grammaire ou de syntaxe propres à nombre d'œuvres de notre littérature d'expression française.

Souhaitons pour finir que ce recueil soit en bonne place sur les rayons des bibliothèques scolaires et familiales pour le bonheur de nos enfants.

Walaoulou BILIVOGUI



Thierno Abdoul Barry

Santé... Santé... Santé...

Cancer du col de l'utérus : symptômes, diagnostic, traitement

Chaque année, près de 3000 femmes en France sont touchées par le cancer du col de l'utérus et une sur trois en meurt. Quels sont les facteurs de risque ? Comment le diagnostiquer ? Les réponses de la Dre Julia Maruani, gynécologue et secrétaire générale de la SFCPCV.

Le cancer du col de l'utérus est la 12e cause de cancer chez la femme. Chaque année, près de 3000 femmes développent ce cancer féminin et 1100 femmes en meurent alors que pour l'Organisation mondiale de la santé, le cancer du col serait totalement éliminable grâce à deux interventions efficaces et complémentaires : le dépistage des lésions précancéreuses et le vaccin contre les infections à papillomavirus humains (HPV). Le cancer du col de l'utérus est en effet attribuable dans la très grande majorité des cas à une infection à HPV transmise par voie sexuelle.

Cancer du col : quels symptômes ?

«Lorsque le cancer en est à un stade précoce, il n'y a pas de symptôme. **Le diagnostic est fait de façon fortuite** à l'occasion d'une biopsie. Ou lorsqu'il y a une conisation» explique la Dre Julia Maruani, gynécologue et secrétaire générale de la Société Française de Colposcopie et de Pathologie Cervico-Vaginale (SFCPCV).

Lorsque les symptômes apparaissent, ils ne sont pas spécifiques :

- Métrorragies (des saignements spontanés entre les règles)
- Douleurs pendant les rapports ou saignements après les rapports
- Leucorrhée notamment chez une personne ménopausée
- Douleurs lombaires

Autant de symptômes gynécologiques qui doivent pousser à consulter.

Cancer du col : comment se passe le dépistage ?

Le dépistage peut être fait par un médecin généraliste, un médecin gynécologue,



ou une sage-femme ou un biologiste médecin. «L'examen se fait en position gynécologique. Le médecin insère un speculum dans le vagin et prélève des cellules au niveau du col de l'utérus. Cela prend quelques minutes et n'est généralement pas douloureux. Ce prélèvement cervico-utérin est ensuite envoyé pour analyse en laboratoire».

>> A quel âge faut-il se faire dépister ? Le dépistage s'adresse à toutes les femmes entre 25 et 65 ans ayant eu au moins 1 rapport sexuel.

Depuis mai 2018, le dépistage du cancer du col de l'utérus (CCU) s'appuie sur un programme national de dépistage organisé (PNDO) comme le cancer du sein et du côlon. Les femmes non à jour de leur dépistage reçoivent un courrier les invitant à se faire dépister, et dans ce cadre, le dépistage est remboursé à 100 %.

Pour les femmes entre 25 et 29 ans, le test de dépistage est réalisé par examen cytologique (analyse des cellules au microscope). S'il s'agit du 1er dépistage, il doit être refait 1 an après. Si les résultats de ces deux premiers dépistages à 1 an d'intervalle sont normaux, vous devrez réaliser un nouveau dépistage 3 ans après (examen cytologique ou test HPV selon votre âge).

Pour les femmes à partir

de 30 ans, la Haute autorité de santé recommande qu'un test virologique (appelé test HPV-HR) remplace l'examen cytologique. Ce test est réalisé 3 ans après le dernier examen cytologique dont le résultat est normal. Un nouveau test est ensuite refait tous les 5 ans, jusqu'à l'âge de 65 ans, dès lors que le résultat du test est négatif.

>> Faut-il se faire dépister quand on est vaccinée contre le virus HPV ? « Vaccinée ou non, le dépistage est nécessaire car, si le vaccin protège de la plupart des virus responsables des cancers du col, elle ne protège pas contre tous. La vaccination et le dépistage sont deux méthodes de prévention complémentaires du cancer du col de l'utérus » insiste la gynécologue.

>> La cervicite est-elle un cancer ? Cela n'a rien à voir. C'est juste une infection du col par une bactérie ou parasite.

Cancer du col : quels facteurs de risques ?

«Le principal facteur de risque est une infection persistante aux HPV qui s'attrape par relation sexuelle. Le préservatif peut protéger à 70% car le papillomavirus humain est également transmissible manuellement lors de caresses sexuelles» explique la Dre Maruani. «Le plus souvent cette infection est transitoire et disparaît toute seule. Mais parfois, elle persiste au niveau de la

muqueuse du col de l'utérus et, avec le temps, cela crée des lésions dites précancéreuses (au bout de 5 à 10 ans) voire des cancers (après 10 à 20 ans). D'où l'importance du dépistage.»

Certains co-facteurs de risque favorisent la persistance du HPV : en premier lieu le tabac. Mais aussi les immuno-dépresseurs acquisés (VIH) ou les traitements immunosuppresseurs (prescrits en cas de greffes ou de maladies auto-immunes ou rhumatismales).

>> A quel âge survient-il ? L'âge médian est de 53 ans : c'est un cancer de la femme jeune (on peut en souffrir à 30 ans) avec un pic de mortalité à 60 ans.

Cancer du col : quelles sont les étapes du diagnostic ?

Lorsque le test révèle une anomalie, on pratique une colposcopie avec une éventuelle biopsie. Si celle-ci révèle une lésion précancéreuse : on pratique une conisation.

Si la lésion est cancéreuse, on fait un bilan d'extension : une IRM pelvienne permet de mesurer la taille de la tumeur et son éventuelle extension aux organes voisins et de définir le stade du cancer.

>> Les différents stades du cancer du col

- **Stade I :** la tumeur est strictement localisée au col.
- **Stade II :** la tumeur s'est développée dans les régions avoisinantes (vagin, tissus enveloppant l'utérus).
- **Stade III :** la tumeur affecte les 2/3 du vagin et/ou le tissu péri-utérin.
- **Stade IV :** le cancer commence à se propager dans les organes voisins (vessie, rectum...).

Cancer du col :

comment ça se soigne ?

Les choix thérapeutiques se font en fonction de la patiente : lors d'une réunion de concertation pluridisciplinaire, plusieurs médecins de spécialités différentes se réunissent pour discuter des meilleurs traitements possibles.

«La chirurgie est principalement utilisée pour enlever une tumeur limitée au col de l'utérus. L'enjeu est de retirer la totalité de la tumeur et de limiter le risque de récurrence. On peut aussi enlever l'utérus (hystérectomie), les ganglions lymphatiques...» explique la gynécologue.

>> Peut-on ensuite envisager une grossesse ?

« Chez une femme jeune désirant garder la possibilité d'avoir des enfants, on propose une consultation d'onco-fertilité. Les traitements seront discutés en fonction du projet de grossesse et on envisage une chirurgie conservatrice (qui consiste à n'enlever que le col de l'utérus et à conserver l'utérus). A condition, bien sûr, que la tumeur soit à un stade précoce » ajoute la Dre Maruani.

Sur les cancers de stade avancé (des tumeurs de taille importante ou qui ont atteint les organes voisins du col de l'utérus), on pratique ce qu'on appelle une chimioradiothérapie concomitante : radiothérapie, chimiothérapie et la curiethérapie sont utilisées en association.

Concrètement, le protocole consiste le plus souvent à réaliser 5 séances de radiothérapie externe et une séance de chimiothérapie, par semaine, pendant 5 semaines. Et 8 à 10 jours après la fin des séances de radiothérapie externe, la curiethérapie est réalisée. Ces traitements engendrent

Sénégal

Faux mariages, escroqueries et trafic de passeports... Deux députés de la majorité dans l'attente du verdict

Deux élus du parti présidentiel ont été jugés, le 21 avril, pour leur participation supposée à un trafic de passeports diplomatiques. Le parquet a requis deux ans de prison à leur rencontre, mais ils nient toute implication.



Oumou Touré avait déjà essayé trois fois de rejoindre l'Europe, sans succès. Alors, lorsque son amie Aïssatou, qui vit en France, lui conseille de demander de l'aide à un certain El Hadji Diadié Kondé, cette commerçante dakaroise de 33 ans n'hésite pas. Dans le courant de l'année 2019, elle contacte puis rencontre celui qui se définit comme un « facilitateur » de démarches administratives. Il lui promet de l'aider à trouver un passeport diplomatique pour rejoindre le Vieux continent. Coût du sésame : 4,5 millions de F CFA (6 860 euros). Au total, Oumou Touré lui en versera 4 millions dans l'espoir de quitter le pays. Sans succès.

Le dossier aurait pu se cantonner à une simple affaire d'escroquerie. Sauf que, lorsque Oumou Touré décide de porter plainte contre Diadié Kondé devant la division des investigations criminelles, le 10 décembre 2020, elle met en cause deux autres personnes : les députés de l'Alliance pour la République (APR, parti présidentiel) El Hadji Mamadou Sall et Boubacar Villembou

Biaye. Elle affirme notamment avoir rencontré Mamadou Sall dans son bureau de l'Assemblée nationale, en août 2019. Il aurait, dit-elle, exigé le versement d'un acompte avant de débiter les démarches. « Comme il y avait un parlementaire impliqué, j'ai pris confiance », racontera-t-elle aux enquêteurs.

Faux documents dans la coiffeuse

Rapidement après ce rendez-vous, elle reçoit un faux certificat de mariage au nom du député Sall. En tant qu'épouse fictive du parlementaire, elle peut normalement prétendre à l'obtention d'un passeport diplomatique. Lorsqu'elle dépose son dossier, Kondé lui demande toutefois de se faire passer pour l'épouse du second député, Boubacar Biaye. Après avoir envoyé 1 million de F CFA à Diadié Kondé pour l'achat d'un billet d'avion, ce dernier devient subitement injoignable. Oumou Touré ne quittera jamais le Sénégal.

(A suivre)



Au service
des peuples
et des nations

Recrutement d'un(e) Consultant(e) International(e) en charge de mener une analyse sectorielle diagnostique et une Stratégie nationale de l'artisanat, pour la promotion de l'emploi des jeunes et la formalisation des unités artisanales en Guinée – SECTEUR ARTISANAT, Projet Youth Connekt

Le PNUD-GUINEE recherche d'un(e) Consultant(e) International(e) en charge de mener une analyse sectorielle diagnostique et une Stratégie nationale de l'artisanat, pour la promotion de l'emploi des jeunes et la formalisation des unités artisanales en Guinée – SECTEUR ARTISANAT, Projet Youth Connekt.

Modalités de soumission :

Dans son dossier de candidature, le soumissionnaire (e) devra soumettre obligatoirement, sous peine de rejet, deux dossiers distincts :

a) Une offre technique comprenant :

- Une lettre de motivation ou demande adressée au Représentant Résident Adjoint du PNUD en Guinée ;
- Une description de sa compréhension de la mission, développant son approche méthodologique pour la réalisation des livrables, y ajouter une présentation de son expérience dans le domaine suscitée ;
- Un Curriculum vitae actualisé, détaillé et/ou formulaire P11 (http://sas.undp.org/Documents/P11_personal_history_form.doc) des Nations Unies dûment rempli et signé et y ajouter au moins trois (03) références (nom, téléphone et adresse électronique) de clients ou structures avec lesquelles vous avez collaboré. (Voir TDRs pour les détails) ;

(http://sas.undp.org/Documents/P11_personal_history_form.doc) des Nations Unies dûment rempli et signé et y ajouter au moins trois (03) références (nom, téléphone et adresse électronique) de clients ou structures avec lesquelles vous avez collaboré. (Voir TDRs pour les détails) ;

b) Une proposition financière, établie sur la base d'un montant forfaitaire (lump sum), incluant les honoraires, et toutes autres dépenses pertinentes (conformément aux consignes indiquées dans les Voir TDRs pour les détails).

Les candidats intéressés sont priés de consulter les versions intégrales des termes de référence (TDRs) du poste à travers les liens de publication ci-dessous ou le retirer au siège du PNUD, au service des achats :

- **Procurement Notice:** https://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=83170
- **UNGM:** <https://www.ungm.org/Public/Notice/172741>

Date limite & lieu de remise des candidatures :

Pour postuler, nous vous prions de soumettre votre candidature au plus tard le **03 mai 2022 à 00 Heures temps universel**, par courriel à l'adresse : ic.offres.gn@undp.org; avec pour objet « **GIN10-180673/UNDP-GUINEE/IC-2022 - Consultant(e) International(e) en charge de mener une analyse sectorielle diagnostique et une Stratégie nationale de l'artisanat, pour la promotion de l'emploi des jeunes et la formalisation des unités artisanales en Guinée – SECTEUR ARTISANAT, Projet Youth Connekt** »

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Maison Commune, Commune de Matam Coléah Corniche Sud, Rue M002

BP 222 Conakry, République de Guinée.

A noter que:

- Chaque envoi ne doit pas dépasser 5 MB
- La soumission en version physique sous plis fermé n'est pas acceptée.
- Toute offre reçue hors délai, envoyée par un autre canal outre que celui indiqué ci-dessus (ic.offres.gn@undp.org) sera purement et simplement rejetée.

LES CANDIDATURES FEMININES SONT VIVEMENT ENCOURAGEES

« Le PNUD a une tolérance zéro pour la corruption. Les services de recrutement et des achats du PNUD sont gratuits et aucun paiement n'est exigé pour nos services. En cas de violation de ces principes, veuillez nous contacter par le biais de l'adresse email suivante : jedenoncelacorruption.gn@undp.org »

Les Témoins de Jéhovah expliquent où trouver le véritable espoir alors qu'un nouveau sondage révèle le déclin mondial de l'espoir et du bonheur.



Alors que l'espoir et le bonheur continuent de décliner dans le monde, les Témoins de Jéhovah invitent le public à une conférence en ligne gratuite intitulée « Où pouvez-vous trouver le véritable espoir ? », le 10 avril 2022.

L'enquête « Fin d'année » 2021 de l'institut Gallup a révélé qu'en plus des personnes du monde entier signalant une baisse de leur bonheur et de leur espoir, la pandémie affecte toujours les craintes et les attentes des gens. « Face à 2022, la perception est que nous sommes plutôt dans une situation chronique sans une fin claire », a dé-

claré le président de Gallup, Kancho Stoychev.

En revanche, la conférence des Témoins intitulée « Où pouvez-vous trouver le véritable espoir ? » offrira une base solide pour une perspective positive. Ce programme de 30 minutes fournira des raisons concrètes de faire confiance en l'espoir promis dans la Bible. Cette conférence est la première de deux événements spéciaux organisés en avril par les Témoins par visioconférence dans les 119 297 assemblées des Témoins de Jéhovah du monde entier.

« La Bible décrit un avenir sans douleur, sans souff-

rance, et même sans mort, ici même sur terre », a déclaré Thierry Pourthié, porte-parole des Témoins de Jéhovah en Guinée. « Beaucoup de gens sont surpris d'apprendre que le projet originel de Dieu est que les gens vivent en parfaite santé dans des conditions parfaites sur terre. Son projet n'a jamais changé et sera bientôt réalisé. La conférence présentera un certain nombre de raisons solides pour lesquelles nous pouvons avoir foi dans les promesses de la Bible ».

Le public est également invité à la commémoration annuelle de la mort de Jésus-Christ, le soir du 15

avril 2022. C'est l'événement le plus important de l'année pour les Témoins de Jéhovah. Pour l'événement virtuel de l'année dernière, plus de 8,6 millions de Témoins ont accueillis plus de 12,6 millions de visiteurs. L'assistance totale de 21 367 603 personnes a été marquée par une augmentation de 19,7% par rapport à 2020. Cette année encore, le Mémorial se présentera sous un format virtuel.

L'assistance aux deux programmes est gratuite, et aucune inscription n'est requise. Des informations sur la participation locale sont disponibles sur jw.org.

Les Témoins de Jéhovah reprennent leurs réunions culturelles en présentiel



Après deux ans de réunions virtuelles, les assemblées locales se réuniront en présentiel à partir du 1er avril 2022.

Dans le monde entier, les assemblées locales des Témoins de Jéhovah se réuniront à nouveau en présentiel à partir du 1er avril 2022, sauf si les mesures gouvernementales l'empêchent.

Depuis deux ans, les lieux de culte des Témoins de Jéhovah n'ont globalement pas été utilisés. Par suite de la pandémie, les risques associés aux réunions en présentiel étaient trop élevés. Les Témoins de Jéhovah en Guinée ont également suspendu leur activité publique d'évangélisation à partir du 20 mars 2020. Depuis lors, ils contactent leurs voisins par courrier ou par téléphone, tout en tenant leurs réunions culturelles par visioconférence. Il y a environ 1,113 Témoins de Jéhovah en Guinée, réparties dans quelques 30 assemblées locales. Pourtant, malgré les moyens virtuels, l'assistance moyenne à leurs réunions culturelles a été en moyenne de 1,879 assistants pendant cette période. « Nous sommes touchés d'avoir vu autant de personnes de la région rejoindre nos réunions virtuelles, pour y trouver encouragement et espérance » déclare Monsieur Thierry Pourthié, porte-parole des Témoins de Jéhovah.

« Nous avons hâte de rencontrer enfin tout ceux que nous avons côtoyé, jusqu'à maintenant, par écrans interposés ». « Les Témoins de Jéhovah du monde entier sont vraiment joyeux à cette idée », déclare Monsieur Pourthié. « Nous rassembler par des moyens technologiques a été vraiment bénéfique, mais assister en personne à une réunion est irremplaçable. Nous avons attendu ce moment pendant la plus grande partie de ces deux années ».

Pour assurer la sécurité des assistants, des instructions ont été envoyées aux assemblées locales de Guinée. Ces instructions prévoient la mise en place de réunions hybrides. Ces six derniers mois, beaucoup de « salles du Royaume » (les lieux de culte des Témoins de Jéhovah) ont été équipées de moyens technologiques permettant à tous les assistants, physiquement présent ou connectés à distance, de participer aux réunions. Un programme pilote, réalisé dans plusieurs pays en octobre et novembre dernier, a permis d'analyser comment atteindre cet objectif. Les informations obtenues grâce à ces réunions pilotes permettent d'utiliser à nouveau les salles du Royaume, là où la loi l'autorise.

« Dans cette période de divisions, cela réchauffe le cœur d'observer la paix et l'unité des Témoins de Jéhovah », déclare Monsieur Pourthié. « Nous réunir à nouveau en présentiel nous rapprochera encore plus les uns des autres. Nous avons hâte de nous retrouver ».

Pour l'instant, les Témoins de Jéhovah n'ont pas prévu de reprendre leur activité publique d'évangélisation. Ils continuent donc de contacter leurs voisins par téléphone et par courrier. En novembre 2021, à compter du début de la pandémie, les Témoins de Jéhovah en Guinée avaient consacré plus de 79,790 heures à donner des cours bibliques virtuels, et à reconforter leurs voisins par courrier ou appels téléphoniques. Au plan international, ils ont produit 77 nouvelles traductions de la Bible et tenus leurs assemblées régionales, par des moyens virtuels, en plus de 500 langues.

« Nous n'avons pas perdu notre temps ces deux dernières années », déclare Monsieur Pourthié. « Dans cette période compliquée, les Témoins de Jéhovah se sont volontiers soutenus, tout comme il l'ont fait pour leurs voisins. C'est ce que l'amour et l'unité signifient vraiment ».

Deux événements importants suivront le retour des réunions en présentiel, pour chacune des

120 000 assemblées locales des Témoins de Jéhovah dans le monde. Le premier d'entre eux est un discours spécial intitulé : « Où pouvez-vous trouver le véritable espoir ? ». Il sera généralement donné le 10 avril 2022. Le second est la commémoration annuelle du sacrifice du Christ, qui se tiendra le 15 avril 2022. Cette date correspond précisément au jour où Jésus sacrifia son existence, il y a 1989 ans. Ces deux événements seront tenus en présentiel dans les salles du Royaume des Témoins de Jéhovah. Il n'y a jamais de collecte.

Pour plus d'information sur les Témoins de Jéhovah, visitez jw.org.